



Direction des Services Techniques

Conseil municipal du 10 décembre 2025 DELIBERATION

Rapporteur : Raymond VILLALBA

Secrétaire de séance : M. Stéphane LARTIGUE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 29
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, M. Nicolas MALEIG, Adjoint,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, Mme Monique ASSO, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSENY, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Jean CONTOU-CARRÈRE donne pouvoir à M. Philippe GARROTÉ,
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ,
- Mme Françoise STIOPHANE donne pouvoir à Mme Marie SAYERSE,

Était absent :

- M. Pierre BAHOU

56 - DÉGRÈVEMENTS D'ASSAINISSEMENT SUR LES FACTURES DE 2024 ET 2025

Des dégrèvements ont été accordés pour les années 2024 et 2025 sur des factures d'eau potable (part assainissement) en raison de surconsommations liées à des dysfonctionnements avérés sur les installations privées.

Procédure WARSMANN (applicable dans le cas de « consommations d'eau anormales » d'au moins deux fois le niveau de consommation moyen de l'abonné (exclusivement fuite sur canalisation intérieure).

DEGREVEMENT BUDGET ASSAINISSEMENT : Dispositif WARSMANN

Numéro	Abonné	Adresse	Consommation initiale facturée	Nouvelle consommation après dégrèvement	Montant réduction sur facture initiale	Cause
1	VERGER BEATRICE	02 RUE ADOUE	116	16	287,00 €	FUITE 2025 CANALISATION

Envoyé en préfecture le 15/12/2025 Reçu en préfecture le 15/12/2025 Publié le ID : 064-216404228-20251210-DEL_25_12_10_56-DE					
2	LIBARLE CHRISTIANE	41 RUE DU CHÂTEAU ABBATIAL	213		
3	BERGERAS MARIE JOSE	16 AVENUE TRISTAN DEREME	631	39	1 699,04 €
4	BERTIN DIDIER	10 RUE ALBERT CAMUS	554	40	1 554,85 €
5	RACINE DENIS	08 RUE PIERRE ET MARIE CURIE	106	47	169,33 €
6	DE ORIA BRUNO	120 ROUTE DE BARETOUS	211	100	318,57 €
7	PETUYA JEAN CLAUDE	2020 ROUTE DES CRETES	855	98	2 172,59 €
TOTAL					6 788,23 €

DEGREVEMENT BUDGET ASSAINISSEMENT

Numéro	Abonné	Adresse	Consommation initiale facturée	Nouvelle consommation après dégrèvement	Montant réduction sur facture initiale	Cause
1	BELLART RENE	05 RUE FREDERIC MISTRAL	137	87	143,50 €	FUITE 2025 CANALISATION
2	RIANT DANIEL	10 AV DE LATTRE DE TASSIGNY	159	103	160,72 €	FUITE 2025 CANALISATION
3	CAYUELA PIERRE	03 RUE ANDRE MALRAUX	58	44	40,18 €	FUITE 2025 CANALISATION
4	TRINSOUTROT XAVIER	140 ROUTE DE BARETOUS	108	95	54,44 €	FUITE 2024 CANALISATION
5	ARENGUET ROBERT	06 RUE BALAITOUS	31	25	17,22 €	FUITE 2024 CANALISATION
6	MESA ANTOINE	231 CHEMIN DES CHARROIS	64	62	5,74 €	FUITE 2025 CANALISATION
7	ETCHECOPAR BERNARD	06 CHEMIN D'ILHASSE	151	126	71,75	FUITE 2025 CANALISATION
8	HERMOUET FRANCK	02 RUE DE LA CATHEDRALE	314	203	318,57	FUITE 2025 CANALISATION
TOTAL					812,12 €	

Où cet exposé, et après avis favorable du Conseil d'exploitation en date du 24 novembre 2025,

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**,

- **PREND ACTE** des dégrèvements accordés.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 10 décembre 2025.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 12/12/2025

Bernard UTHURRY